



■ Urbanisme : s'informer et s'exprimer sur le futur PLUIH

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat suit son cours. En septembre dernier, près de 200 personnes se sont déplacées dans les permanences publiques proposées dans différentes communes du territoire. Ces temps d'échange avec les habitants ont permis une présentation du futur règlement, ainsi que des pré-zonages envisagés. Ce document d'urbanisme fixera les règles d'occupation des sols et de construction sur l'ensemble des communes Terres Toulouises pour les 12 années à venir. Il comprend également un volet dédié à la politique locale de l'habitat.

Je donne mon avis

Il est toujours possible de consigner vos observations au sein des registres de concertation, disponibles dans chaque mairie, au siège de la CC2T ou en ligne sur www.terrestouloises.com > Terres Toulouises au quotidien > je participe

■ Des infos en direct sur mon smartphone



Découvrez IntraMuros, une application gratuite dédiée à la vie quotidienne. Suivez au quotidien, l'actualité de votre bassin de vie et accédez à des informations pratiques (associations, commerces, professionnels de santé, ordures ménagères, eau et assainissement, transport...).

■ Brûler ses déchets verts à l'air libre, c'est interdit !



Saviez-vous que brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules que 9 800 km parcourus en voiture diesel ? Cette pratique, plus polluante qu'elle n'y paraît, est pourtant interdite depuis 2011 (sous peine d'une contravention pouvant atteindre 450 €), une interdiction qui s'applique également aux incinérateurs de jardins.

Le brûlage des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques cancérigènes. Compostage, broyage, paillage... les solutions sont multiples pour valoriser nos déchets de jardin. Le cas échéant, ces derniers doivent être déposés en déchèterie ou aux plateformes de déchets verts, libres d'accès et à distance raisonnable de votre habitation.

www.terrestouloises.com > Terres Toulouises au quotidien
> gestion des déchets > déchèteries



**Offrez un cadeau qui n'encombre pas
et qui fait du bien...**

**Cartes cadeau Ovide,
Du sport et du bien-être
pour ceux que vous aimez**

Carte d'une validité de 2 ans,
créditée du montant de votre choix,
à utiliser selon les envies
(entrée simple, activité...)

**En vente au centre aquatique Ovide
(Écrouves)**

